



Contrat de ville 2025-2030

Engagements "Quartiers 2030"



Des nouvelles perspectives pour les habitants et habitantes des quartiers Politique de la Ville de

Saint-Benoît



Patrice LATRON

Préfet de La Réunion

La Politique de la Ville est une politique exigeante et engagée. Elle permet de mieux prendre en compte les spécificités de chaque territoire. Elle touche à tous les aspects de la vie quotidienne dans les quartiers prioritaires : l'éducation, l'emploi, la sécurité, la santé, le logement ou encore la vie associative.

C'est avant tout une politique de cohésion sociale, menée ensemble par l'État et les collectivités locales dans le cadre des contrats de ville. Elle mobilise l'ensemble des services publics et des partenaires pour mettre en place des projets concrets, adaptés aux besoins des habitants des quartiers prioritaires.



En 2023 et 2024, de nombreuses rencontres et consultations citoyennes ont permis de définir les grandes orientations des années à venir. Lors de la réunion du comité interservices de la politique de la ville, le 6 juin 2025, trois priorités ont été réaffirmées :

- Garantir l'épanouissement et l'émancipation de la jeunesse.
- Assurer une vie décente et en sécurité pour tous.
- Favoriser le développement économique et l'insertion.

Le nouveau Contrat de Ville, baptisé « Engagements Quartiers 2030 », confirme la mobilisation de tous les acteurs aux côtés des 57 quartiers prioritaires de La Réunion. À partir du 1er janvier 2026, avec une nouvelle géographie prioritaire, il s'agira de mettre en œuvre des actions innovantes et de renforcer les dispositifs qui ont déjà fait leurs preuves. Une attention particulière sera donnée à une gouvernance partagée, pour que chacun puisse participer aux décisions.

Cette nouvelle étape intègre aussi un outil important : l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB). Depuis dix ans, il a prouvé son efficacité dans nos quartiers et il continuera à jouer un rôle clé dans les actions à venir. Avec « Engagements Quartiers 2030 », nous ouvrons ensemble de nouveaux horizons pour les habitants des quartiers prioritaires de La Réunion.



Patrice SELLY

Maire de Saint-Benoît



Saint-Benoît s'engage plus que jamais pour l'avenir de ses quartiers à travers ce nouveau Contrat de Ville 2025-2030, plaçant l'égalité des chances, la cohésion sociale et la solidarité au cœur de notre action collective. Les profondes mutations touchant notre société, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales, appellent une mobilisation renforcée au service des habitants de nos quartiers prioritaires. Dans un contexte d'incertitudes et de défis, la commune affirme sa responsabilité et sa volonté de bâtir un avenir plus juste, résilient et ouvert à tous.



Notre politique de cohésion sociale se distingue par la mobilisation active de l'ensemble de nos services publics et de nos partenaires, aux côtés des associations et acteurs locaux, afin de porter des projets concrets et ajustés aux besoins exprimés de manière précise par les habitants, lors des consultations citoyennes conduites en 2023, 2024 et 2025.

Fort de l'expérience des années précédentes et fidèle à la méthode partenariale, ce contrat fixe des priorités claires : garantir l'émancipation de la jeunesse, permettre à chacun de vivre décemment et en sécurité, et amplifier les leviers d'insertion économique et sociale.

En 2025, au fil de nos échanges et des rencontres avec les habitants, trois axes majeurs ont été identifiés : garantir l'épanouissement de notre jeunesse, assurer une vie décente et sécurisée pour tous, et favoriser le développement économique ainsi que l'insertion durable. Cette ambition s'incarne déjà concrètement : la Cité éducative et le Centre social de Bras-Fusil témoignent de notre engagement collectif et donnent sens à l'action municipale sur le terrain.

Nous tenons aussi à donner à nos quartiers tous les atouts pour réussir leur transition écologique et numérique, sans oublier l'attention portée à la santé, à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration du cadre de vie. L'ensemble des politiques locales et des partenaires sont mobilisés autour d'actions concrètes : rénovation urbaine, développement de l'emploi, Hub de l'entrepreneuriat, lutte contre l'exclusion, accès aux droits, amélioration des infrastructures.

Par ailleurs, l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, mesure pérenne dont l'efficacité s'est confirmée depuis désormais dix ans, continue de soutenir durablement nos familles et de renforcer l'attractivité de nos quartiers.

Notre ambition est de renouveler la confiance des habitants envers les institutions et de confirmer que chacun, quel que soit son quartier ou son parcours, a sa place dans la réussite de notre territoire. Agir pour les quartiers, c'est agir pour le vivre ensemble, la dignité et l'avenir de Saint-Benoît. À travers « Engagements Quartiers 2030 », Saint-Benoît poursuit son chemin vers une société locale plus durable, plus solidaire et fière de ses réussites collectives.

Avec « Engagements Quartiers 2030 », nous ouvrons ensemble de nouveaux horizons pour nos quartiers, nos familles, notre avenir commun. Saint-Benoît avance, Saint-Benoît réussit !



Sommaire

Le Contrat de Ville

pages 5- 14

Historique de la construction du Contrat de Ville

pages 6-7

Construction du Contrat de Ville 2026-2030

page 8

Enjeux et orientations du Contrat de Ville

page 9

Quelle articulation avec les dispositifs déjà existants ?

pages 10-11

Animation du Contrat de Ville

page 12-13

La participation citoyenne et le conseil citoyen actif

page 14

Quels sont les quartiers prioritaires ?

page 15

Que retenir du diagnostic ?

pages 16-17

Les enjeux stratégiques pour les quartiers Politique de la Ville

page 18

L'emploi

pages 19-24

La jeunesse, l'éducation et la parentalité

pages 25-30

L'émancipation

pages 31-36

Cadre de vie- GUP- Logement

pages 37-42

La tranquillité publique et la sécurité

pages 43-46

Santé - Lutte contre la pauvreté

pages 47-52

Les quartiers Politique de la Ville

pages 53-62

Les enjeux transversaux

pages 63-67

Les acteurs et partenaires signataires

page 68

Le Contrat de Ville

2025 - 2030

La politique de la ville est une des seules politiques publiques qui se déploie depuis et pour les territoires au bénéfice des quartiers prioritaires !

Les travaux de cette nouvelle génération de contrats ont démarré avec un an de décalage par rapport à l'hexagone.

Pour autant, la méthode est demeurée la même, à savoir à partir des concertations avec les habitants, établir des portraits de quartiers et des projets de territoire en cohérence avec les attentes des habitants et les moyens des partenaires.

Plus qu'une participation citoyenne, ce sont des rencontres sur diverses thématiques qui ont pu être organisées.

C'est à partir de ce travail de synthèse et de concertation que les objectifs majeurs ont été identifiés et ce, pour chaque contrat de ville de l'île.

Au-delà d'une trame de travail, il s'agit avant tout de la feuille de route (Engagements Quartiers 2030) pour la Commune de Saint-Benoit et ses QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville).



Historique de la construction du Contrat de Ville de

Saint-Benoît

La réflexion autour de ce nouveau Contrat de Ville est le fruit d'ateliers réunissant l'ensemble des partenaires œuvrant pour la politique de la Ville. Il est également le fruit des éléments recueillis auprès des habitants lors de la consultation citoyenne menée dans les quartiers courant 2023/2024 et complétée en 2025.

Le 09 juillet 2015

Signature de l'accord cadre du Contrat de Ville
2015-2020

2015

2016

Mai 2016

Signature du Programme de Réussite Educative

Janvier 2019

Evaluation à mi parcours du Contrat de Ville par le
Cabinet NEO

2019

2020

Le 11 Décembre 2020

Signature de l'avenant de prorogation pour
les années 2021 et 2022

Le 04 Octobre 2021

Signature de la Cité Educative

2021

Historique de la construction du Contrat de Ville de

Saint-Benoît

2023

Le 16 Novembre 2023

Signature de la Convention Territoriale Globale

Décembre 2023

Signature de l'avenant de prorogation pour l'année 2024

2023

2024

Le 15 Décembre 2024

Signature de l'avenant de prorogation pour l'année 2025

De février à juin 2025

Mise en place de comité habitants et de consultations citoyennes dans les QPV

2025

2025

Le 14 Octobre 2025

Signature de la convention Engagement Quartiers 2025 et de la convention ATFPB

Construction du Contrat de Ville 2025-2030

Les acteurs signataires du Contrat de Ville (l'État, Saint-Benoît et les partenaires) sont déjà engagés auprès des habitants des quartiers prioritaires.

La consultation citoyenne s'est traduite par des réunions de concertation dans chaque quartier, des questionnaires ont été administrés.

Une majorité des participants résident depuis près de 15 ans dans leur quartier, ce qui traduit un fort attachement mais aussi un regard lucide sur les problématiques locales.

Les habitants ont identifié les enjeux de leurs quartiers

Les habitants ont été invités à prendre part à l'élaboration de Quartiers 2030 à différents niveaux.

Cela est passé par un questionnaire administré au sein des QPV, également par des réunions thématiques de concertation animées par les chefs de projet, ainsi que des comités habitants mis en place lors de la phase de préfiguration du Centre social à Bras Fusil.

Par ailleurs, à Labourdonnais, avec les travaux prévus dans le cadre du programme de rénovation du NPNRU, des ateliers de participation citoyenne ont abouti à la création du logo du NPNRU.

D'autre part, jusqu'en 2023, JB4 et la Maison des associations ont accompagné le conseil citoyen, et à travers des réunions d'échanges, la parole des habitants récoltée a permis également de travailler sur les enjeux des QPV.

Synthèse de la concertation citoyenne :

Les enjeux principaux identifiés portent sur la tranquillité publique, la propreté des espaces et l'amélioration des infrastructures telles que les aires de jeux et les espaces verts. Pour renforcer le lien social, des actions collectives, des jardins partagés, et l'entraide entre voisins sont souvent évoqués. Toutefois, le sentiment d'insécurité reste marqué. Les facteurs contribuant à ce malaise incluent le manque d'éclairage, des attroupements, la présence de personnes errantes et la faible présence policière, surtout en soirée. La précarité financière et le manque de temps freinent l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. Le développement économique souffre principalement d'un déficit d'accompagnement, de financement et d'infrastructures, en particulier pour les jeunes et les porteurs de projet.

Enjeux et orientations

du Contrat de Ville

Les Transitions Nouveaux Usages GUP

- La transition écologique
- La transition numérique
- La mobilité douce
- La propreté de l'espace public - Cadre de Vie
- La lutte contre les nuisibles

La Tranquillité Publique

- La prévention de la marginalisation et de la délinquance des jeunes
- Vidéo surveillance
- Groupe de Suivi Opérationnel
- Conseils des droits et des familles
- Participation citoyenne

L'Emploi et Insertion

- La remobilisation des personnes très éloignées de l'emploi
- L'entrepreneuriat
- La lutte contre les discriminations
- L'accès aux stages pendant toute la durée de la scolarité ou la formation professionnelle

L'Emancipation

- L'accès à la culture, le sport ou le lien social L'accès aux droits, aux services et aux équipements
- Renforcer le pouvoir d'agir et soutenir la parole des habitants
- L'apprentissage de la langue française Lutte contre l'illettrisme

La Santé, Lutte contre la pauvreté

- Axes du Contrat Local de Santé (Nutrition, Inclusion, Accès aux soins etc.)
- Prévention de la santé mentale
- Le vieillissement de la population
- Lutte contre la pauvreté

La Jeunesse, l'Education et la Parentalité

- La réussite éducative.
- La cité éducative.
- La jeunesse.
- Parentalité : familles monoparentales, droits et devoirs des parents.

Quelle articulation avec les dispositifs

déjà existants ?

Une insertion dans :

Le Contrat de Ville vise à réduire les inégalités sociales et territoriales en favorisant la réussite éducative, l'insertion professionnelle, le vivre ensemble, pour les personnes qui résident en quartiers prioritaires. Il agit comme un cadre pour fédérer et co-construire avec les partenaires, un ensemble d'actions ciblées dans divers domaines tels que l'éducation, la sécurité, la santé, la cohésion sociale ou encore la culture, permettant ainsi de répondre au mieux aux attentes de chacun et de mutualiser les moyens financiers, matériels et humains.

Des outils au service de la Politique de la Ville :

Le Contrat de Ville collabore de manière transversale avec plusieurs dispositifs.

- **Le Contrat de Ville et le volet éducatif**

Avec le Programme de Réussite Educative et la Cité éducative, il soutient des initiatives éducatives générales et spécifiques en coconstruisant avec d'autres dispositifs existants sur le territoire de Saint-Benoît, des actions visant à réduire les inégalités. L'objectif commun est d'offrir les mêmes opportunités à l'ensemble des enfants bénédicins, quelle que soit leur situation sociale.

- **Le Contrat de Ville, le PEDT et le CLSPD**

Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le Projet Educatif De Territoire et le Contrat de Ville, partagent des préoccupations communes autour de la prévention, de l'éducation à la citoyenneté et de la cohésion sociale. Sur la prévention des comportements à risques, le CLSPD vise à prévenir la délinquance, les violences et les incivilités, notamment chez les jeunes, en travaillant sur les causes sociales, éducatives et culturelles, et le PEDT propose des actions éducatives qui incluent la sensibilisation au respect des règles, à la citoyenneté et à la prévention des comportements à risques. Le Contrat de Ville joue un rôle intermédiaire entre ces deux dispositifs par le biais des différents financements possibles à être mobilisés en termes de partenariats et de mutualisation des moyens humains et logistiques.

Quelle articulation avec les dispositifs

déjà existants ?

Des outils au service de la Politique de la Ville :

- **Le Contrat de Ville et le CLS**

Le Contrat Local de Santé a pour but de réduire les inégalités territoriales et sociales en matière de santé, en agissant sur les déterminants sociaux comme l'éducation, l'habitat ou l'environnement. C'est en ce sens que sa complémentarité avec le Contrat de Ville opère au niveau de la mise en place d'actions favorisant l'égalité de traitement pour tous. Une collaboration renforcée avec l'ARS permettant de bénéficier de financements complémentaires pour la concrétisation des projets.

- **Le Contrat de Ville et le NPNRU**

Le Contrat de Ville soutient également le développement territorial par des projets favorisant la cohésion sociale et l'accès aux droits fondamentaux. Le Contrat de Ville, au travers du NPNRU et de ses champs d'intervention, est un facilitateur de l'aménagement du territoire, notamment grâce à la concertation et la participation des habitants ou encore le lien avec différents partenaires économiques (entreprises, organismes de formation etc,...) et autres partenaires institutionnels.

Accompagnement du déploiement des financements du droit commun

La Politique de la Ville, bien qu'elle soit souvent à l'origine de nombreuses expérimentations, doit jouer un rôle d'accompagnement des politiques publiques ordinaires, communément désignées comme de droit commun. Son rôle est de démontrer la faisabilité des initiatives et d'encourager, à travers l'innovation, l'adaptation des politiques sectorielles pour promouvoir une plus grande équité de traitement des populations les plus vulnérables. Cet accompagnement du droit commun est crucial. Il favorise une approche intégrée pour traiter les problématiques complexes des quartiers populaires. En mobilisant les dispositifs de droit commun dans l'éducation, l'emploi, etc... La Politique de la Ville coordonne les ambitions de lutte contre les inégalités sociales et territoriales afin d'essayer de maximiser l'efficacité de l'ensemble des interventions mises en œuvre. De plus, elle doit suivre les interactions entre dispositifs pour rendre les ressources aux quartiers prioritaires lisibles et cohérentes, tout en évaluant leur impact.

Animation du Contrat de Ville

Composition du comité de pilotage : les signataires

Il décide des orientations de la Politique de la Ville à adopter et propose des axes de travail en fonction du contexte économique et social. Il définit également les moyens à déployer pour atteindre les objectifs et planifie les projets.

Les signataires sont l'Etat, représenté par le Sous-Préfet et la Collectivité, représentée par le Maire.

Il se réunit **2 fois par an** :

- Comité de pilotage : en fin ou début d'année pour valider la programmation budgétaire annuelle des fonds contractualisés (ANCT/CDV) et des fonds ATFPB, déclinée en actions à déployer au sein des quartiers prioritaires
- Revue de projets : en début du dernier trimestre pour faire un bilan argumenté de tout ce qui a été réalisé ou non pendant l'année et établir les orientations prioritaires d'actions à mettre en place l'année suivante. C'est l'occasion également de mettre en avant le travail en transversalité avec les dispositifs existants et la mobilisation du droit commun.

Composition du comité technique :

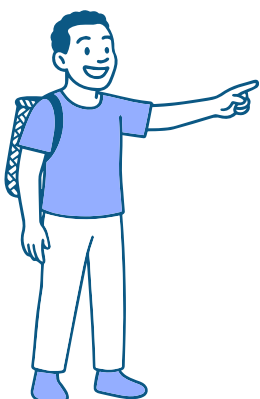
Le comité technique est composé :

- **pour la Ville** : la Coordinatrice du Contrat de Ville et la Directrice de la Politique de la Ville. Sont également conviés les chefs de projets.
- **pour l'Etat** : le Délégué du Préfet et le Coordonnateur de la Politique de la Ville au niveau régional
- **pour les bailleurs sociaux** : un représentant de chaque bailleur social (SIDR, SHLMR, SEDRE et SEMAC)
- **chacune des parties signataires** du Contrat de Ville est convié à y assister
- des **représentants d'associations et des médiateurs** de quartier peuvent aussi y assister.

Il prépare et propose au COPIL les éléments qui lui permettront de valider la programmation du Contrat de Ville au regard des enjeux validés.

Il se réunit afin de suivre la mise en œuvre des projets, maintenir ou modifier les objectifs opérationnels au regard des évolutions.

Tout au long de l'année, des comités de suivi en s'assurant de la participation des habitants ainsi que des ateliers de travail auront lieu mais également des instances spécifiques telles que celles du CLSPD, CLS, CTG, PRE, NPNRU, etc.



Animation du Contrat de Ville

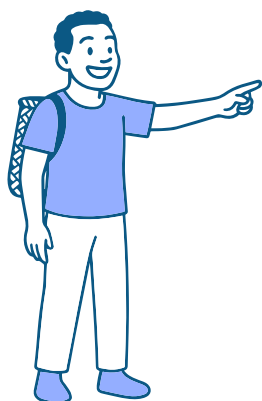
Ingénierie du Contrat de Ville pour l'avenir

L'équipe du Contrat de Ville de Saint-Benoît doit incarner une organisation territorialisée et dynamique, garantissant la proximité avec les habitants et la réactivité face aux enjeux spécifiques de chaque quartier prioritaire. Pour répondre efficacement aux enjeux stratégiques du territoire, la commune proposera de réfléchir à une structuration reposant sur la désignation de plusieurs chefs de projet territoriaux, chacun responsable d'un secteur clé, et réunissant des expertises complémentaires au sein du service Politique de la Ville. Ces chefs de projet territoriaux, une fois installés auront pour mission d'animer et de gérer les actions au plus près du terrain dans leur secteur, en lien avec les associations, les bailleurs, les habitants et les partenaires (prévisionnel de 3 chefs de projet, soit 1 par QPV).

Enjeux et plus-value de l'organisation proposée

- Renforcer la proximité entre le service Politique de la Ville et les habitants des QPV, augmenter la capacité d'écoute et d'agilité face aux réalités rencontrées.
- Fluidifier la gouvernance par une animation territorialisée et une remontée de diagnostics précis, permettant une adaptation rapide de la programmation.
- Favoriser la transversalité des compétences grâce à la coordination centrale et à l'articulation directe avec les dispositifs transversaux et les partenaires publics et associatifs. Cette structuration garantit l'ancrage de la Politique de la Ville au plus près de chaque quartier, maximise l'impact des actions et mobilise toutes les ressources locales au service du projet « Quartiers 2030 » à Saint-Benoît.

Echéancier d'installation : calendrier à construire début 2026





La participation citoyenne

La participation citoyenne à Saint-Benoît résulte de réunions de concertation menées par l'association JB4 jusqu'en 2023, de comité habitants mis en place dans le cadre de la préfiguration du Centre social de Bras Fusil, de réunions de concertation thématiques organisées dans les QPV par les chefs de projet, des questionnaires adressés aux habitants ainsi que des questionnaires adressés aux professionnels et aux entreprises selon certaines thématiques (insertion, développement économique, etc.).

Elle constitue l'une des bases fondamentales de l'élaboration de Quartiers 2030 et de la stratégie territoriale déployée sur la commune.

Le conseil citoyen actif

Le conseil citoyen de Saint-Benoît a été créé afin de favoriser la participation des habitants des quartiers prioritaires, dans le cadre de la loi Lamy de 2014. Son objectif était de mobiliser les habitants pour qu'ils s'engagent auprès des institutions locales et contribuent à l'élaboration du Contrat de Ville. Malgré un accompagnement par l'association JB4, le conseil a rencontré des difficultés, notamment des tensions internes, un manque de reconnaissance de son pouvoir et un essoufflement de l'engagement bénévole. Pour revitaliser ce conseil, il est essentiel de garantir une reconnaissance institutionnelle, d'apporter un soutien accru aux associations locales, d'améliorer la communication et d'allouer des ressources adaptées à son fonctionnement dans sa globalité.



Quels sont les quartiers prioritaires

de Saint-Benoît

2

Quartiers prioritaires



Que retenir du diagnostic

Politique de la ville ?

Thème 1 : L'emploi et l'insertion

Les habitants des QPV soulignent non seulement le manque de formation et d'aides financières, mais aussi un déficit d'accompagnement spécifique pour la création d'entreprise, freinant l'émergence de projets locaux durables. Les habitants attendent un engagement accru de la collectivité et des partenaires pour valoriser l'économie de proximité, en favorisant aussi la création d'événements permettant de faire connaître les talents et les projets portés dans les quartiers. Promouvoir l'accès à la formation, soutenir la mobilité et renforcer l'information sur les dispositifs existants apparaissent aussi comme des leviers essentiels pour redonner confiance et dynamisme entrepreneurial à l'échelle locale

Thème 2 : La jeunesse, l'éducation et la parentalité

Les familles mono parentales, souvent contraintes par des emplois précaires ou l'absence d'activité, peinent à concilier travail, éducation et vie quotidienne, générant du stress et des situations d'épuisement. Beaucoup de familles signalent un accès limité aux modes de garde, aux aides financières existantes et aux dispositifs d'accompagnement éducatif ou sportif.

Thème 3 : L'émancipation

Beaucoup de parents identifient le manque de compréhension du système scolaire comme l'un des freins majeurs à l'accompagnement de leurs enfants, aggravé par la précarité financière, le manque de temps et la barrière de la langue. Les dispositifs de soutien scolaire, d'accompagnement périscolaire sont encore trop peu connus ou insuffisamment accessibles. Les habitants pointent un manque récurrent d'accès à l'information, entraînant l'isolement des familles et des jeunes, préjudiciable à une autonomie citoyenne.

Thème 4 : Cadre de vie - GUP - Logement

Les habitants demandent des actions plus soutenues pour lutter contre les dépôts sauvages, l'encombrement et l'insalubrité de certaines zones. De plus, la rénovation des parcs, aires de jeux et espaces verts apparaît comme une attente majeure: la vétusté de certains équipements et le manque d'entretien régulier nuisent à la convivialité et à l'usage familial de ces espaces collectifs. La gestion urbaine de proximité (GUP) doit redoubler d'efforts en matière de coordination entre services techniques, bailleurs, associations et population.

Thème 5 : La tranquillité publique

Les habitants des QPV de Saint-Benoît expriment une grande préoccupation concernant la tranquillité publique. Les principales causes évoquées sont le manque d'éclairage, les attroupements, les personnes errantes, le trafic de drogue et le ressenti d'une faible présence policière sur le terrain; ces facteurs alimentent un climat d'inquiétude. Le renforcement des effectifs de police municipale, de gendarmerie, de la vidéoprotection, mais aussi des activités culturelles etc. sont des pistes évoquées pour améliorer la tranquillité publique.

Thème 6 : La santé et la lutte contre la pauvreté

Les freins évoqués en matière d'accès aux soins concernent notamment le manque de professionnels médicaux dans les secteurs concernés, le coût des soins et le déficit d'information sur les dispositifs existants. Les problèmes d'addictions (alcool, drogues) et leurs impacts restent préoccupants. Le vieillissement de la population commence à être ressenti localement: l'attente est forte concernant l'accès aux droits, la création de clubs pour seniors, le maintien des liens sociaux mais aussi la prise en compte de la culture et de l'histoire des seniors et la prévention de l'isolement.

6 enjeux stratégiques pour

les quartiers Politique de la Ville

01 L'emploi et l'insertion

La jeunesse, l'éducation et la parentalité **02**

03 L'émancipation

Cadre de vie - GUP- et logement **04**

05 La tranquillité publique et sécurité

Santé - Lutte contre la pauvreté **06**



01

L'emploi et l'insertion

L'emploi et l'insertion dans les quartiers de SAINT-BENOIT

L'accès à l'emploi est l'une des priorités pour les quartiers de la politique de la ville. Il est essentiel pour l'économie et contribue à la valorisation de l'image des quartiers. En lien avec les orientations nationales, l'objectif est de repérer et remobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi afin de les accompagner dans un parcours d'insertion professionnelle, avec un appui des structures spécialisées.



Présentation des enjeux majeurs

01

Un taux d'emploi faible. Avec une forte proportion de jeunes. Et un ancrage durable dans le chômage.

28%

des 15-64 ans sont en emploi sur la quartier RIVE DROITE contre 40% pour Saint-Benoît. 20% ont moins de 26 ans.

02

Un fort taux d'autoentrepreneuriat avec une faible pérennité des activités

55%

des créations d'entreprise sur le QPV Rive Droite sont de l'auto-entrepreneuriat. Avec un taux d'échec élevé au cours des trois premières années.

03

Sur-représentation des actifs en emploi précaire.

36%

des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis plus de 2 ans.

8%

Niveau de formation limité : seulement 8 % de la population non scolarisée a, au minimum, un Bac + 2.

28%

des actifs occupés ont un emploi précaire : CDD, Intérim, emplois aidés

75%

des actifs occupés utilisent un véhicule motorisé pour les trajets professionnels mais la faible motorisation des ménages limite l'accès aux bassins d'emploi extérieurs

Taux d'emploi faible

Les clauses d'insertion levier vers l'emploi

Dispositif réglementaire défini par le code des marchés publics et mobilisable par tous les acteurs publics (Les collectivités, les bailleurs sociaux...) lors de leurs appels d'offres. Ces clauses sociales constituent un moyen efficace pour la cohésion sociale sur le territoire.

Faciliter l'accès aux droits à l'emploi

Rendre plus lisible, cohérente et accessible l'offre d'accompagnement vers l'emploi auprès des habitants des QPV. Organiser en lien avec les acteurs locaux, des sensibilisation aux métiers en tension.

Lever les freins à l'emploi

Via l'accès à un mode de garde en proximité et adapté, via la mobilité, l'apprentissage de la langue, le logement.

Clauses d'insertion du NPNRU

5% des heures travaillées dans le cadre des opérations de travaux et d'ingénierie du programme de rénovation urbaine est réservé à l'insertion des publics éloignés de l'emploi. 10% des heures travaillées liés à la GUP (entretien des résidences etc.)

Faciliter l'accès aux droits à l'emploi

Communiquer et informer sur les actions et dispositifs emploi fléchés dans les QPV, en lien avec les acteurs des quartiers.

Faciliter l'accès au droit à la formation

Favoriser la poursuite d'études supérieures via le campus connecté. Renforcer l'offre de formation sur le territoire en s'appuyant sur Info Jeunes St Benoît et le village connecté (implantation, forums, permanences).



Faire émerger les talents et compétences locales

Proposition d'habitants : forums inspirants autour de parcours réussis, kermesses de quartier avec stands, démonstrations et animations, capsules vidéo et web TV pour valoriser les micro-activités. Marchés créatifs portés par les artisans.

Hub de l'entrepreneuriat A Saint-Benoît

02

Stimuler les initiatives économiques

Identifier et révéler les talents et potentiels entrepreneuriaux. Favoriser l'émergence d'activité économique durables, ancrées localement. Assurer une continuité d'accompagnement pour éviter les ruptures et la disparition des projets.

Renforcer la cohésion sociale

Ancrage territorial : relier l'activité économique aux ressources et besoins locaux. Favoriser l'émergence d'activités utiles, innovantes et inclusives dans les QPV.

Favoriser l'autonomisation dans les QPV

En créant un écosystème entrepreneurial accessible, lisible et équitable cela permettra de générer des dynamiques collectives et des parcours individuels de réussite renforçant l'autonomie économique des habitants.



Paroles d'un participant à un atelier sur l'entrepreneuriat :

"Je me sens parfois perdu avec toutes mes idées et je ne sais pas par où commencer. J'attends avec impatience ce lieu qui m'aidera à clarifier mon projet, à trouver un chemin et à rencontrer des personnes capables de m'accompagner. Le Hub sera pour moi l'occasion de rencontrer sur un même lieu différents acteurs me permettant de transformer mes doutes en étapes concrètes et de donner enfin une vraie direction à mon envie d'entreprendre"

Action emblématique : Le Hub de l'entrepreneuriat

Le Hub de l'entrepreneuriat sera un point d'ancrage essentiel : un lieu pour faire émerger une économie de proximité, renforcer les compétences, et cultiver l'esprit d'initiative dès le plus jeune âge. Il contribuera à repositionner les quartiers comme des espaces d'innovation, de résilience et de réussite partagée. Cette action se fera dans la continuité de ce qui existe déjà.

Développer l'économie locale pour offrir des emplois stables

Soutien aux entreprises locales

Identifier les besoins en locaux des entreprises. Réfléchir à mettre à disposition des locaux en QPV et repérer ceux qui sont inoccupés et disponibles afin d'améliorer l'offre économique au sein des quartiers prioritaires. Renforcer et consolider le partenariat avec le Club Economique de Bourbon.

Développer l'ESS

Soutenir les projets d'insertion professionnelle ainsi que les chantiers d'insertion. Aider les associations employeuses dans leur développement et leur consolidation.

Revitaliser les QPV

Inciter la mise en place d'accueil et d'événements économiques dans les équipements de quartiers présents dans les QPV. Accompagner la réalisation d'animations économiques de quartier.

Promouvoir le tourisme local

Décliner à l'échelle de Saint-Benoît la stratégie touristique de la Cirest. Promouvoir le tourisme local en valorisant le patrimoine culturel et naturel de Saint-Benoît

Valorisation des ressources locales

Poursuivre la mise en valeur des produits et services locaux par le biais de circuits courts : marchés de producteurs, foires artisanales, marchés de nuit, marchés thématiques.

Valorisation des savoir-faire

Réfléchir à l'implantation d'une cité artisanale pour valoriser les savoir-faire notamment des habitants en QPV. Elles pourrait accueillir des ateliers, des scolaires etc.

Action emblématique

Réunir professionnels, partenaires, habitants pour rendre cohérent les occupations du domaine public économique en adéquation avec les besoins du territoire par exemple : création d'un marché forain, etc à Bras-Fusil.



02

La jeunesse, l'éducation et la parentalité

La jeunesse, l'éducation et la parentalité dans les quartiers de Saint-Benoît

Dans un territoire marqué par une forte proportion de jeunes et des familles souvent confrontées à des situations de fragilité, garantir l'égalité des chances et accompagner les parcours éducatifs est essentiel. L'accès à des dispositifs adaptés (Cité Educative, PEDT, PRE etc.), le soutien à la parentalité et la lutte contre le décrochage et l'absentéisme scolaire sont essentiels. L'accent est mis sur l'autonomie, l'émancipation et l'accompagnement dès le plus jeune âge, pour offrir aux enfants et aux adolescents les moyens de réussir et de s'épanouir. Par une articulation étroite entre l'école, les loisirs, le soutien social et les familles, la Politique de la Ville vise à renforcer les solidarités, prévenir les ruptures et faire grandir chaque jeune dans un cadre rassurant et inclusif.



Présentation des enjeux majeurs

01

Moins de seniors et plus de jeunes, les QPV dans une dynamique différente des autres quartiers

02

Taux de scolarisation moins élevé dans les QPV

03

Prévalence élevée des familles monoparentales

45%

des habitants des QPV ont moins de 25 ans

57%

des mineurs de Rive Droite cumulent au moins 4 facteurs de risque (logement surpeuplé, précarité parentale etc.) dépassant les taux départemental et national.

38%

des 15 - 24 ans ne sont ni en emploi ni en formation

56%

des lycéens résidant dans le QPV Rive Droite sont inscrits dans une filière professionnelle contre 38% pour la Réunion.

45%

des enfants de moins de trois ans vivent au sein d'une famille monoparentale à Saint-Benoît.

64%

sont des familles monoparentales parmi les familles allocataires des QPV.

Favoriser l'accès aux ACM

Par une meilleure connaissance des dispositifs en créant par exemple un dépliant de toutes les possibilités et les ressources du territoire.

En augmentant le nombre de locaux adaptés (partenariat avec les bailleurs, aménagement, réaménagement, acquisition, etc.).

Faciliter l'accès aux droits

Accompagner les jeunes adultes en proximité pour favoriser leur autonomie et leur accès aux droits en continuant à soutenir les acteurs agissant dans ce sens.

Favoriser l'engagement des jeunes

En les accompagnant dès le plus jeunes âge dans des actions citoyennes comme le Conseil Municipal des Enfants par exemple. Cela sera une contribution systématique exigée des partenaires pour toutes les actions envers les jeunes. Une articulation est à mettre en place avec les écoles à chaque étape de la scolarité et aussi avec toutes les actions du territoire.

Favoriser l'accès aux loisirs

En développant les OVVV qui permettent à des jeunes d'accéder à des loisirs (culturels, civiques, sportifs) collectifs, et de bénéficier d'une prise en charge à visée éducative pendant les vacances scolaires.

Lutter contre l'absentéisme scolaire

Il est essentiel de disposer de données chiffrées. Pour se faire, il est nécessaire d'établir une collaboration étroite avec les responsables des établissements scolaires mais également les partenaires concernés par cette thématique, en vue de permettre une meilleure co-construction de réponses.

Promouvoir un environnement stable

En lien avec un objectif du PEDT : augmenter le nombre de places d'ACM pour les enfants des QPV pour leur fournir un environnement sûr et stable ce qui est essentiel dans les zones où les environnements peuvent être très fragiles du fait de la précarité de la situation de leurs parents.



Action emblématique : SETVIE

Le dispositif SETVIE (Savoir-être et Vivre ensemble) proposé aux jeunes par le Club Economique de Bourbon, leur permet de mieux se préparer à la vie active par des temps d'échanges ainsi que des périodes d'immersion au sein des entreprises et ainsi acquérir des compétences qui leur permettront de réussir leur projet professionnel.

Parentalité - Monoparentalité

02

Lutter contre l'isolement parental

En soutenant les partenaires qui offrent des espaces de parole, d'écoute et d'accompagnement notamment entre pairs.

Enlever les freins aux modes de garde

Sous l'égide de la CTG, réfléchir à des modes de garde alternatifs pour trouver des solutions adaptées aux besoins des familles.

Accompagner la parentalité

Accompagner les parents dans leur rôle parental en les aidant à acquérir des compétences psychosociales répondant aux besoins de leurs enfants en développant les actions types "Zarboutan" en lien avec le CLS et en favorisant le lien à travers des temps de rencontre avec des professionnels.



Parole de la CTG :

"Le relais petite enfance, qui répond notamment aux exigences réglementaires du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) est un point d'accueil stratégique d'informations pour les familles et d'accompagnement des professionnels du secteur. Il facilite les rencontres, les échanges, les animations et la formation, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'accueil des jeunes enfants sur le territoire."

Action emblématique : Relais Petit Enfance

Sous l'égide de la CTG, il faudra réfléchir à créer un relais petite enfance (RPE) qui aura pour mission principale d'accompagner, d'informer, de former et de soutenir les pratiques liées à l'éducation des jeunes enfants, en faveur des parents mais aussi des professionnels de la Petite Enfance. Pour les parents cela sera un espace où trouver des renseignements sur les modes de garde, des conseils éducatifs et un soutien dans leur rôle parental.

L'organisation de la réussite éducative sur le territoire

03

Consolider et mieux communiquer

Sur l'offre de soutien (dispositifs existants, structures d'accueil, associations, etc.) à la scolarité, avec notamment la création d'un dépliant informant sur l'aide à la scolarité existant pour chaque QPV.

La Cité Educative

La Cité Educative à Saint-Benoît est la deuxième à voir le jour à la Réunion. Ce label associant la préfecture et le rectorat, initie un partenariat pour une démarche dynamique éducative initiée sur le QPV de Rive droite en 2021 et qui s'est vue étendre au QPV de Ste Anne récemment.

Actions Prioritaires du PRE

La mise en place d'actions collectives inter secteur via des parcours.

Favoriser le travail en réseau entre les champs éducatif, social, sanitaire, culturel et sportif.

Faire bénéficier aux familles suivies d'un accompagnement individuel.

Le Projet Educatif Territorial (PEDT)

La réussite éducative à Saint-Benoît se traduit par la signature d'un Projet Educatif Territorial qui couvre 9440 enfants, allant de la maternelle jusqu'au lycée, et d'une coordination inter-dispositifs.

Le PEDT et d'autres dispositifs

Il s'aligne avec d'autres dispositifs présents sur le territoire (Contrat de Ville, CLS, PRE, etc.), sur une vision globale de réduction des inégalités, avec un enjeu majeur sur la lutte contre la pauvreté des enfants. Le but étant une optimisation des moyens et une mutualisation des ressources permettant la mise en place d'actions.

Permettre l'épanouissement de l'enfant

Dans le cadre du PRE permettre l'expression corporelle par des actions comme "l'action Dense l'être".

Ou comme le projet d'embellissement floral du secteur Labourdonnais et Sainte-Anne.

Action emblématique : construction d'une nouvelle cour de récréation

Ce projet se construit à hauteur d'enfants, co-construction avec les élèves de l'école des Girofles sur la conception de la cour de récréation de la nouvelle école. Différents temps d'échange et de création avec un accompagnement du CAUE.





03

L'émancipation

L'émancipation dans les quartiers de Saint-Benoît

Permettre à chaque habitant et particulièrement aux jeunes, de développer le pouvoir d'agir, d'accéder à ses droits mais aussi à ses devoirs, et de cultiver une citoyenneté active. Soutenir les initiatives individuelles et collectives, encourager l'engagement et la citoyenneté, lever les freins à l'autonomie, favoriser l'ouverture culturelle et la participation citoyenne constituent la feuille de route pour une commune plus juste et solidaire, où chacun peut inventer son avenir.



Présentation des enjeux majeurs

01

Développer l'égalité des chances pour tous.

02

Le centre de Bras-Fusil une structure au service de l'émancipation de tous et toutes.

03

Accès aux sports et à la culture.

Egalité des chances

Permettre aux enfants et aux jeunes de suivre une scolarité dans de bonnes conditions (écoles sécurisées et en bon état, environnement familial stable avec des actions d'accompagnement, tranquillité publique dans les QPV, etc.)

Etudes supérieures

Offrir l'opportunité aux jeunes des QPV et leur donner l'envie d'accéder à des parcours d'études supérieures via des journées portes ouvertes ou des périodes d'immersion ou encore des rencontres avec d'autres jeunes (témoignages, etc.).

Insertion professionnelle

Faciliter l'insertion professionnelle à travers des parcours de stage, des visites et rencontres d'entreprises, la mise en place de forums, ainsi que la mise en place de partenariat, notamment avec le CEB.

Mobilité

Sensibiliser les jeunes à la notion et à l'importance de la mobilité sur le territoire mais également hors département en mettant en avant les avantages et les opportunités que cela peut leur apporter.

68%

des associations interviennent en QPV, avec une grande majorité qui proposent aux jeunes des activités en dehors du temps scolaire : activités de loisirs et aussi aide aux devoirs, favorisant des rencontres et leur permettant parfois de sortir de leur QPV (sorties en bus, colos apprenantes, etc.).

Etre acteur de son avenir

Permettre aux jeunes d'ouvrir le champs des possibles, d'avoir des idées, de prendre des initiatives, en leur en donnant les moyens et en soutenant les structures qui les accompagnent (MJC, MDA etc.)

La citoyenneté

01

Encourager la participation

Pour encourager la participation des habitants, il faudra réfléchir à la mise en place d'un fonds de participation habitants qui pourrait être géré par un partenaire du quartier.

Sport et citoyenneté

Il permet de rassembler des personnes de différentes origines et de promouvoir des valeurs telles que le respect, la solidarité et l'esprit d'équipe. Ces valeurs sont essentielles pour le développement d'une citoyenneté active et engagée.

Encourager la participation des jeunes

Permettre à un collectif de jeunes de participer à l'élaboration de la programmation. Ceci leur permettra de prendre part à la vie citoyenne. Et dans la continuité du conseil municipal des enfants, une réflexion pourra être mise en place pour faire un conseil municipal des jeunes.

La lutte contre l'illettrisme

La lutte contre l'illettrisme devra non seulement se traduire par des actions spécifiques, mais elle devra également constituer l'un des axes de toutes les initiatives mises en œuvre dans le cadre de Quartier 2030.

La caravane des quartiers

La caravane des quartiers permet à tous les jeunes et adultes un accès à des activités diverses et de passer des temps de loisirs. Il faudra encourager ces temps de qualité. Et l'encourager dans sa vocation d'information sur la vie du quartier.

A l'ère du tout numérique

Permettre d'accéder à l'information, d'être autonome dans les démarches en ligne etc. c'est concourir à l'émancipation des personnes. La programmation devra donc veiller à encourager les initiatives allant dans ce sens.

Action emblématique : Ecole de la Citoyenneté

Ecole de la citoyenneté : caravane de l'éducation civique, auprès des scolaires et des jeunes servant à les sensibiliser sur leurs rôles de futurs citoyens et à leur participation à la vie de la cité. Mais aussi les inciter à s'engager dans les associations et pour les causes qui leur tiennent à cœur.

Le centre social de Bras -Fusil

02

Lieu de services

Dans l'accompagnement de l'accès aux droits, à la parentalité, à la santé et à diverses démarches administratives, etc.

Mise en place d'un planning avec des temps spécifiques animés et encadrés par des professionnels.

Mais aussi émancipateur

En permettant d'être un lieu ressource pour les projets des habitants, en leur offrant un espace et en facilitant le contact avec les partenaires et acteurs présents sur le territoire.

Et facilitateur de cohésion sociale

La mutation possible du quartier par l'arrivée de nouvelles familles est un enjeu de cohésion sociale. Celle-ci doit avoir une approche évitant toute stigmatisation communautaire, mais doit pouvoir réaliser un accompagnement adapté pour favoriser l'insertion sociale des familles.



Un diagnostic mené entre 2023 et 2024 sur le quartier avec des entretiens individuels, des questionnaires, et des concertations publiques ont permis de valider la pertinence du projet auprès des habitants de Bras-Fusil. Des champs d'action prioritaires se sont dégagés : La famille (parentalité, senior); la jeunesse; la santé, le sport, la culture; la citoyenneté et l'insertion.

Centre Social de Bras-Fusil qui a ouvert ses portes en août 2025

Le Centre Social "Case Tantine Zaza", lieu qui accueille toute la population, les jeunes, les familles et les personnes âgées est un endroit où on anime la vie sociale d'un quartier. C'est un espace qui permet aux habitants de s'exprimer, de créer et de réaliser leurs projets. Le centre social propose des services et des activités éducatives et sociales. Il permet aux habitants, en leur donnant les outils nécessaires, de contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'entente de voisinage et à la lutte contre l'exclusion. Le centre social est un outil d'animation de la vie sociale, qui participe aux services du mieux vivre sur le territoire.

Accès à la culture et au sport

03

La culture comme moteur d'inclusion

La ville souhaite faire de la culture un levier d'inclusion dans les QPV et de cohésion en rendant l'offre accessible à tous, en proposant une programmation diversifiée et en levant les obstacles économiques et sociaux.

Lever les freins à la pratique culturelle

Repenser avec les équipements culturels, les bailleurs et les habitants le dispositif "les billets du coeur", pour le rendre encore plus efficient dans le rapprochement des habitants des QPV et les événements et lieux culturels.

Accès à la pratique sportive

Dans le cadre de l'action Sport Vacances de la commune de Saint-Benoît une attention particulière sera portée aux enfants des QPV en termes d'accessibilité (financier, culturel, etc.).

La culture au service de la cohésion

L'objectif est d'impliquer les habitants dans la création et la réalisation de projets culturels, les rendant acteurs de leur vie culturelle. Cela inclut la valorisation de diverses pratiques culturelles et la promotion des échanges intergénérationnels.

Engagement culturel local

Mettre en place des actions dans les quartiers portés par ces lieux culturels et y associer une sensibilisation à la programmation culturelle globale de la ville (tarifs, lieux etc.). Réinvestir les habitants dans la programmation. Valoriser la culture locale.

Accès à la pratique sportive

Réfléchir avec le service des sports et des partenaires à la mise en place d'activités sportives à destination d'un public adulte spécifiques (Gym Douce, Cross training etc.).

Il faudra aussi rapprocher la pratique sportive du public en pieds d'immeubles etc.

Création d'un Pôle Culturel dans l'îlot Girofles

Un Pôle Culturel favorisant la cohésion sociale sera créé, dans le cadre du NPNRU, et réunira le théâtre Les Bambous, la MJC Girofle-Bambou, le Café culturel BISIK et d'autres associations locales. Il vise à devenir un centre vivant et dynamique, proposant des activités éducatives, sociales et artistiques. Le Pôle inclura une salle de spectacle moderne et des espaces pour la pratique et la diffusion culturelle.





04

Cadre de vie - GUP - Logement

Cadre de Vie - GUP - Logement

Engagement Quartier 2030 prend vie grâce à l'implication de tous : habitants, associations, institutions et partenaires locaux. Ensemble , nous poursuivons un objectif clair et fondateur : offrir à chacun une meilleure qualité de vie et favoriser le bien-être de toutes et tous, aujourd'hui comme demain.



Présentation des enjeux majeurs

01

La propreté des espaces publics. Améliorer la gestion des déchets et des dépôts sauvages.

02

Améliorer le cadre de vie, les espaces de jeux, les parcs.

03

Bien habiter son logement.

1 Tonne

1 tonne de déchets d'encombrants par mois est enlevé à Bras-Fusil. Il faudra promouvoir des actions pour réduire cette quantité, ceci dans une démarche éco-citoyenne.

2

2 caméras espions sont installées pour lutter contre les dépôts sauvages en expérimentation. Si celle-ci s'avère concluante, il faudra étendre le dispositif.

Mieux faire connaître les passages de collecte pour que tous les partenaires puissent adapter leurs pratiques à ces rotations.
Peut-être augmenter les rotations dans certains secteurs sensibles.

69%

représente la part de logement social dans le QPV Rive Droite, 2 fois plus que dans la commune.

17%

de logements sont sur-occupés, exacerbant les difficultés quotidiennes.

55%

est la part d'appartements dans le QPV Rive Droite contre 28 % pour le reste de la commune.

Améliorer le cadre de vie par la GUP

La Gestion Urbaine de Proximité qui repose sur une démarche partenariale et opérationnelle de tous les acteurs du quartier : associations, bailleurs, habitants, institutions, et a pour objectif principal d'assurer la cohérence, la lisibilité des interventions en matière de qualité de vie. Elle devra donc s'appuyer sur toutes les actions qui existent pour les prolonger, les structurer, les harmoniser au service d'un meilleur cadre de vie.

Améliorer les dispositifs

De nombreux dispositifs existent pour la gestion au quotidien du cadre de vie mais les habitants peuvent ne pas en être informés. La GUP devra mieux en assurer la communication et la lisibilité. Par exemple en coordonnant mieux les collectes et les actions autour de celles-ci.

Plan d'action

Le plan d'action définira les objectifs et engagements des acteurs. Un comité de pilotage et des groupes thématiques seront instaurés, dirigés par un coordonnateur GUP/Cadre de vie et des référents, pour assurer une gouvernance au plus près du terrain et des problématiques.

Le ramassage des encombrants

Améliorer la gestion des déchets et réduire les dépôts sauvages dans les QPV par la mise à disposition régulière de bennes de collecte. Cette action devra se faire en concertation avec tous les acteurs.

Semaine de la propreté

Il s'agit de favoriser les actions citoyennes par des opérations de sensibilisation pour lutter contre les dépôts sauvages etc. Et développer un sentiment de réappropriation de son lieu de vie

Action emblématique : réunions de concertation



En continuité du travail engagé avec les bailleurs sur la Gestion Urbaine de Proximité mais en impliquant davantage les habitants il s'agit de créer des espaces réguliers de rencontre entre tous les partenaires du quartier (habitants, bailleurs, associations, CIREST, collectivités etc.) pour s'informer, sensibiliser, trouver des solutions partagées par toutes les parties prenantes.

Restaurer la confiance et le lien social

Le regard négatif porté sur la quartier par certains fragilise le lien social. La GUP doit s'appuyer sur des actions collectives et accompagnées pour recréer du lien et ainsi montrer que collectivement on peut agir positivement sur le cadre de vie

Embellissement des espaces de vie

En lien avec les partenaires du quartier, et dans la suite de ce qui se fait déjà des initiatives citoyennes pourront être encouragées pour favoriser l'amélioration des espaces d'hyper proximité.

Espaces de jeux - Parcs

La suite de la réhabilitation des espaces jeux en cours permet d'améliorer le cadre de vie. Une attention particulière devra être portée pour que les parcs retrouvent leur vocation de loisirs et donc lutter contre les incivilités s'y déroulant.



Paroles d'un habitant lors de la réunion sur le cadre de vie à Bras-Fusil :

"le parc de jeux est un lieu gaillard et entretenu. Cependant les toilettes les pu nettoyer et l'état lé dégradée plus le terrain football lé devenu impraticable. Nous veux remettre le robinet d'eau. Nena une forte demande de nouveau jeux pour que les jeux reviens dans l'espace et de permettre les activités tous les jours pour band zenfant et de la famille"

Action emblématique : de la coulée verte à la coulée bleue

Le projet "de la coulée verte à la coulée bleue" consiste à réhabiliter ou réaménager des espaces verts existants et reliant différents quartiers de Saint-Benoît de la ZAC Madeleine au Ludoparc permettant ainsi de répondre aux attentes des habitants d'amélioration de la qualité et la sécurité, de renforcement du lien social par les activités qui pourront avoir lieu dans ces espaces verts rénovés, d'amélioration de la propreté par l'intégration de la gestion des déchets et de l'entretien dans le projet, et de connectivité des quartiers. Et en terminant par un ACI (Atelier de Chantier d'Insertion) autour du puit chinois pour valoriser cet espace historique du quartier pour les aînés.

Mixité et diversité de l'habitat

Le projet de renouvellement vise à diversifier les logements dans le quartier Labourdonnais, déjà riche en logements sociaux. Une soixantaine de nouveaux logements, dont une résidence senior, viendront renforcer la mixité.

Capacité d'agir

Offrir aux habitants les moyens d'être acteurs et de pouvoir agir sur l'amélioration de leur habitat, notamment par le biais d'actions d'accompagnement par des professionnels ou à des ateliers de sensibilisation et de prévention.

Réponse à des situations atypiques

Les bailleurs sont souvent confrontés à des usages inhabituels de leurs espaces communs, qui peuvent entraîner des dégradations. Il faudra donc que les partenaires (Ville, Etat, Bailleurs, Habitants etc.) réfléchissent à des solutions pour répondre à ces comportements inappropriés.

NPNRU Primo-accession

Le prêt social de location-accession (PSLA) est un dispositif mis en place pour faciliter l'accession à la propriété, notamment pour les ménages modestes ou en accession à la propriété pour la première fois. Une opération de ce type sera implantée sur le quartier de Beaufonds, entraînant plus de diversité sur la quartier.

Permettre de bien vieillir dans son logement

Ceci dans un environnement accessible. Il faudra conforter les actions entreprises par les bailleurs à ce sujet.

Suroccupation des logements

Il faudra réfléchir avec tous les partenaires concernés (CAF, Ville, Bailleurs, Etat etc.) sur la manière d'accompagner la réduction de la suroccupation des logements : mutation interne, etc.

Action emblématique : Atelier Quartier Mobile

Depuis quelques années, les bailleurs sociaux à travers les fonds d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, ont permis aux locataires de bénéficier d'un accompagnement et d'un apprentissage pour des petits travaux de bricolage tel que la plomberie par exemple, par Les Compagnons Bâisseurs. Ces derniers viennent en pieds d'immeuble avec leur Bricobus aménagé et équipé. Les habitants apprennent des petites astuces leur permettant à la fois une économie de dépenses et aussi d'être acteurs et agir sur leur bien-être au sein de leur logement.

POLICE MUNICIPALE



05

La tranquillité publique et la sécurité

La tranquillité publique et la sécurité

Les habitants expriment vivement leurs préoccupations liées au sentiment d'insécurité, à la présence de violences, d'incivilités, ainsi qu'aux problématiques de nuisances et de manque d'éclairage. La municipalité, en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs, met en œuvre une stratégie globale mêlant prévention, médiation sociale, renforcement des moyens et développement de la vidéoprotection. Par une action concertée sur la sécurité et le vivre ensemble, la commune aspire à apaiser les tensions, restaurer le lien de confiance et promouvoir des espaces publics sûrs et accueillants, pour toutes et tous. Chacun devant respecter ses droits et ses devoirs. Cela passe par la responsabilisation des parents notamment.



Présentation des enjeux majeurs

01

Droits et devoirs des parents.

02

Lutte contre la

délinquance

03

La vidéoprotection

Rôle des parents

Responsabiliser les parents face aux comportements délictuels des mineurs.

+5%

d'augmentation de la délinquance (Crimes et délits)

Faits constatés en 2023 : 1644

Faits constatés en 2024 : 1735

19

Caméras en activité :
9 en centre ville
10 à Bras-Fusil

146

VHU retirés dont 65 à bras-Fusil

1509

Interventions de la Brigade de Gendarmerie

3

Postes de police municipale :
Centre-Ville, Sainte-Anne et
Bras-Fusil.

Dispositifs existants et à développer

01

GSO - CDDF

L'accompagnement à la parentalité au travers du Groupe de Suivi Opérationnel et du Conseil des Droits et Devoirs des Familles devra être renforcé par une meilleure connaissance du dispositif par les partenaires prescripteurs de celui-ci.

La médiation

Développer un réseau mobile de médiation selon les signalements différents acteurs de terrain : médiateurs/éducateurs/médiateurs de santé etc. pourraient être mobilisés.

La sécurité routière

L'objectif étant d'informer et de sensibiliser dès le plus jeune âge les usagers de la route afin de favoriser un comportement adapté, par des actions de sensibilisation faites dans un large partenariat (Préfecture, rectorat, etc.).

La lutte contre la délinquance

La vidéoprotection sera déployée au niveau de Sainte-Anne pour mieux lutter contre la délinquance et pour assurer la prévention. Un nouveau poste de PM a été créé sur Bras-Fusil pour mieux prendre en compte cette thématique sur le quartier.

Lutte contre violences familiales

Il faudra maintenir les sensibilisations auprès des plus jeunes (Collégiens CM2) et développer les partenariats afin d'étendre les sensibilisations. Ceci en lien avec le CLS et le Contrat de Ville.

Accompagnement des victimes

En lien avec les partenaires, le CLS il faudra développer des outils pouvant accompagner et rassurer les victimes dans leurs démarches.

Action emblématique : La participation citoyenne

Nouveau dispositif du CLSPD : il s'agit de développer auprès des habitants des quartiers prioritaires une culture de la prévention de la délinquance en les rendant acteurs de celle-ci.



06

Santé - Lutte contre la
pauvreté

Santé - Lutte contre la pauvreté

La santé et la lutte contre la pauvreté constituent des enjeux majeurs pour Saint-Benoît, où persistent de fortes inégalités d'accès aux soins et un taux de précarité élevé. Engagement Quartier 2030 devra mobiliser des actions coordonnées pour promouvoir le bien-être et favoriser l'inclusion des personnes vulnérables. L'accès aux dispositifs de prévention, l'accompagnement social, le soutien aux aidants et le développement d'offres de soins de proximité sont autant de leviers pour renforcer la cohésion et l'équité entre quartiers. La municipalité entend placer la santé globale et la solidarité au centre de son action, pour répondre aux besoins des familles et améliorer durablement la qualité de vie sur son territoire.



Présentation des enjeux majeurs

01

Santé : répondre aux thématiques du CLS

02

Lutter contre la pauvreté

03

Prendre en compte le vieillissement de la population

67%

des familles monoparentales sont en situation de pauvreté.

Fort diabète

Un taux d'inscription en ALD pour diabète supérieur à la réunion.

3%

est l'indice d'évolution des générations âgées dans les QPV de la Cîrest, ce qui indique un probable vieillissement de la population dans les années à venir.

49%

du revenu disponible des ménages dans les QPV de la Cîrest proviennent de revenus sociaux.

60%

des habitants des QPV sont en situation de pauvreté.

64%

des ménages du QPV de Rive Droite bénéficient de l'AAH ou du RSA, et 56% pour le QPV de Sainte-Anne.

Santé : axes du CLS

01

Nutrition, diabète et activité physique

Promouvoir l'activité physique et faciliter son accès à un public éloigné .
Promouvoir une nutrition favorable à la santé.
Prévenir et dépister les pathologies liées à la nutrition.

Autonomie et inclusion des personnes vulnérables

Favoriser le bien vieillir des personnes âgées.
Faciliter l'inclusion des personnes vivant avec un handicap.
Développer l'aide aux aidants.

Accès aux soins

Faciliter l'accès à une offre de soins pour tous.
Promouvoir l'attractivité du territoire.

Santé de la femme, vie affective et sexuelle

Renforcer les actions de promotion et d'éducation pour la santé de la femme.
Contribuer à la prévention et la lutte contre les Vifs en lien avec le CLSPD.

Bien-être et santé de l'enfant et du jeune

En lien avec la Cité éducative :
il s'agit d'améliorer l'accès aux programmes de prévention. Développer les CPS des enfants et les habilités de leurs parents.
Prévenir et repérer les comportements à risque, ceci en lien avec le CLSPD.

Sensibilisation à la santé mentale

Former les acteurs de terrain pour identifier et avoir un tissu partenarial, notamment avec le PSMR capable de former et intervenir.

Action emblématique : Zarboutan

Zarboutan est un programme psycho-éducatif du renforcement des compétences familiales qui entre dans le cadre de la prévention de la santé mentale. Il se concrétise par la mise en place d'ateliers "familles" divisés en deux groupes "parents" et "enfants" (de 6 à 12 ans), afin que chacun puisse s'exprimer et trouver ensemble des solutions ludiques et agréables qui favorisent le renforcement du lien parent/enfant.

Lutte contre la pauvreté

02

La solidarité au quotidien

En lien avec les bailleurs et le CCAS il faudra encourager les actions comme le portage des courses pour les seniors, les personnes en situation de handicap, les personnes en grande vulnérabilité ou grand isolement.

La solidarité exceptionnelle

Lors d'événements entraînant des dommages considérables, tels que les cyclones, il est essentiel que les résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) puissent recevoir une aide pour répondre à leurs besoins fondamentaux.

La solidarité envers les plus vulnérables

Favoriser la création de réseaux et simplifier l'action des associations engagées dans l'inclusion sociale des personnes vulnérables, telles que les sans-abri, tout en soutenant des initiatives un "chez-soi d'abord".



*Parole du Directeur du
CCAS*

"La pauvreté n'est pas une fatalité. Il nous appartient en tant qu'acteur, de proposer des portes de sorties, en accompagnant les personnes concernées vers des actions d'insertion sociale et professionnelle et en créant sur le territoire des projets sociaux structurants."

Action emblématique : L'épicerie sociale mise en place par le CCAS

En concertation avec le CCAS, une collaboration sera mise en place avec les agents de la politique de la ville et les partenaires des quartiers pour repérer, aller vers et orienter les personnes qui en auraient le plus besoin.

Veillissement de la population

03

Accès à la transition numérique

Des personnes âgées doivent réaliser des démarches en ligne mais manquent de compétences numériques et ont besoin d'aide. Il est donc essentiel de mettre en place des actions similaires à celles de la cyber-base de Sainte-Anne pour faciliter la médiation numérique.

Bien vieillir

Une attention particulière sera mise en place sur le "bien vieillir" des personnes âgées en collaboration avec le CLS et les bailleurs sociaux, à travers la mise en place de moments de sensibilisation et de prévention (ateliers de nutrition, rencontre avec des professionnels de la santé : diététicien, diabétologue, rhumatologue, etc.)

Inclusion citoyenne des seniors

Elle se manifeste par la valorisation des échanges intergénérationnels, où les personnes âgées jouent un rôle clé en partageant leurs connaissances et leurs expériences avec les plus jeunes. Ce processus enrichit non seulement la culture collective, mais renforce également le tissu social en favorisant des relations solidaires entre les générations.

Se maintenir en Forme - Gym douce

Le service des sports, en collaboration avec le CCAS, organise des activités telles que la gym douce dans les clubs pour seniors. Nous pourrions, en partenariat avec les bailleurs, étendre ce type d'activités au plus près des seniors des quartiers prioritaires de la ville (QPV), dans les logements collectifs et résidentiels (LCR).

Lien intergénérationnel

Des actions d'échanges avec les plus jeunes seront organisées afin de permettre la transmission de savoirs et de mémoire, tout en offrant aux personnes âgées la possibilité de se sentir "utiles" et de passer un moment agréable. Des échanges de pratiques pourront se faire dans les deux sens (utilisation du smartphone, dégustation de légumes lontans, etc.).

Lutte contre l'isolement

En lien avec le CCAS il faudra repérer les personnes âgées isolées des QPV et développer des actions de partage, des moments de convivialité, des animations pour rompre leur isolement. Et il faudra soutenir et développer les visites de convivialité à domicile si besoin.

Action emblématique : label "Ville amie des aînés"

En lien avec le CCAS chef de file sur la labélisation "Saint-Benoît ville amie des aînés". Des actions pourront être mises en place dans les QPV pour atteindre cet objectif.



2 quartiers Politique de la Ville

01

Rive Droite de Saint-Benoît

02

Sainte-Anne

Les orientations stratégiques

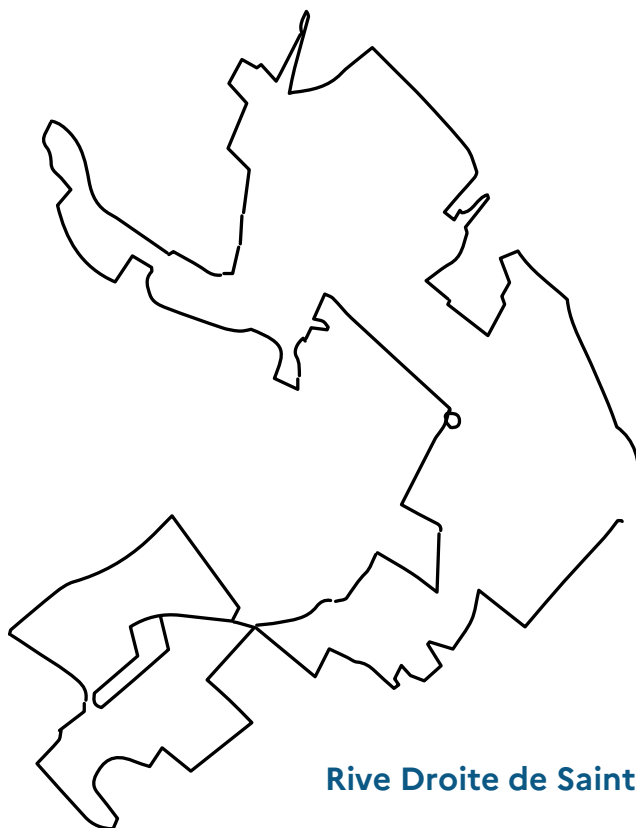
par quartier

Les orientations stratégiques par quartier découlent d'un travail partenarial en transversalité avec l'ensemble de l'équipe de la Politique de la Ville, mais aussi des services internes de la collectivité et des partenaires. Cela s'est traduit par des réunions de travail, des ateliers thématiques, des séances d'écriture, des diagnostics en marchant, des rencontres avec les associations et les habitants et également l'analyse de différentes ressources documentaires.



Saint-Benoît

Rive Droite de Saint-Benoît



Rive Droite de Saint-Benoît

Singularités du quartier :

60%
Taux de pauvreté

56%
des lycéens sont en
filière pro

980€
Revenu médian

53%
Taux de scolarisation

25%
Taux d'emploi des
femmes

80%
des - de 18 ans sont
couverts par la C2S

67%
Taux de locataires

Les orientations stratégiques par quartier

Rive Droite de Saint-Benoît

Le quartier prioritaire de Rive droite est composé de quatre sous-quartiers avec des problématiques et des particularités différentes : Bras fusil, Beaulieu, Labourdonnais et Beaufonds.

Bras Fusil, quartier jeune avec de multiples difficultés sociales : faible taux d'emploi, de scolarisation, niveau important de pauvreté, présence nombreuse de familles monoparentales.

Une forte demande des habitants sur la gestion urbaine de proximité et sur l'accompagnement professionnel et à la création d'entreprise. Egalement une demande très forte d'un marché forain.

Un axe fort sur le développement des compétences psychosociales des parents et un soutien à la monoparentalité au travers d'actions portées par les différents partenaires présents sur le quartier. Une attention particulière sera portée sur la non surveillance des très jeunes enfants par des adultes (errance, accompagnement à l'école, etc.).

La tranquillité publique sur ce secteur est une des préoccupations importante pour les habitants.

Rendre aux familles des espaces publics apaisés : réaménager les espaces verts, notamment réhabiliter le parc Zac Madeleine.

Lutter contre toutes les formes de délinquance et les addictions.

10 624 habitants

4 bailleurs sociaux

**10 équipements sportifs dont :
2 plateaux verts, 2 plateaux
noirs, 1 stade, 3 gymnases, un
dojo et une piscine**

**une ressourcerie :
ADRIE**

Les orientations stratégiques par quartier

Rive Droite de Saint-Benoît

Beaulieu, quartier avec un habitat dégradé et une population relativement jeune et en grande fragilité sociale et où l'incivilité est une problématique récurrente.

Soutenir la jeunesse et l'éducation.
Redynamiser les locaux communs résidentiels qui devront répondre aux besoins d'émancipation des jeunes par des activités.

Réaménager les aires de jeux et les espaces verts du quartier pour permettre aux familles d'occuper les espaces publics de manière tranquille.

Profiter de l'occasion de construire de nouveaux équipements essentiels pour le quartier afin d'en améliorer l'attractivité et d'enrichir l'offre de services.

3 Lycées Collèges

5 Ecoles

**9 structures d'accueil
petite enfance**

Acteurs ressources

- Les habitants
- Les associations, notamment la Maison des Associations
- Les bailleurs sociaux : SIDR, SHLMR, SEMAC et SEDRE
- Deux centres sociaux : Labourdonnais et Bras Fusil
- EVS : 1
- Les partenaires institutionnels : GHER, Gendarmerie
- Les équipements culturels et sportifs : gymnases, piscines, médiathèques, Conservatoire régional, etc.

Les orientations stratégiques par quartier

Rive Droite de Saint-Benoît

Labourdonnais, quartier en pleine rénovation urbaine où les nouvelles habitations ne sont pas encore construites avec des résidences désertes mais squattées entraînant diverses problématiques : trafics, addictions, etc.

Les enjeux sur ce secteur sont liés au NPNRU :

- la cohésion sociale autour du nouveau quartier (continuité du travail sur la mémoire culturelle, etc),
- la participation citoyenne autour des nouveaux équipements (Pôle culturel, nouvelle école), et leur fonctionnement en y impliquant les habitants
- la lutte contre les trafics et addictions,
- s'assurer que tout au long du NPNRU et une fois les travaux achevés, la GUP prenne en compte l'entretien des espaces publics et équipements nouvellement créés .
- La nouvelle école des Girofles, située au cœur du quartier, permettra d'améliorer l'image et l'attractivité de la zone. En développant un projet éducatif en collaboration avec le pôle culturel voisin et les partenaires, elle créera une dynamique où l'éducation devient un levier d'émancipation et d'intégration.

Autour du centre social de la MJC, développer des actions sur la petite enfance et la parentalité.

1 classe passerelle

2 REP+

**12 lieux de vie très
identifiés**

Les orientations stratégiques par quartier

Rive Droite de Saint-Benoît

Beaufonds, quartier vieillissant où le sentiment d'être abandonné est très prégnant avec un manque de dynamisme.

Enjeux:

- Développer l'action sociale, Redynamisation des associations,
- Développer de nouvelles offres de service
- Dans le cadre d'un projet résidentiel sur le site de l'ancien SDIS, la construction de maisons de ville pourra être un levier pour favoriser la mixité, en proposant des acquisitions destinées aux primo-accédants.

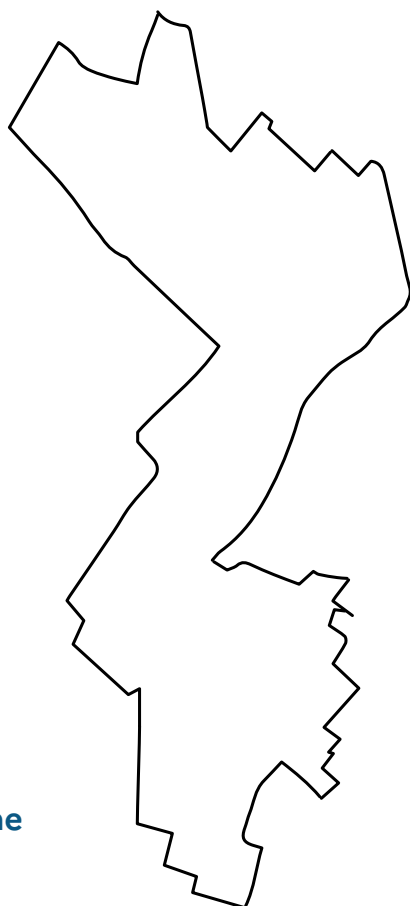
Mettre en place des actions de proximité à la fois de loisirs mais aussi d'accompagnement à l'emploi et au développement économique.

S'appuyer sur les travaux de rénovation du Ludoparc, du projet ACI autour du puits chinois pour créer des activités d'insertion et redynamiser le quartier.

**2 Centres Sociaux et
1 Espace de Vie
Social**

Saint-Benoît

Sainte- Anne



Saint - Anne

Singularités du quartier :

46%
Taux de pauvreté

36%
des lycéens sont en
filière pro

1150€
Revenu Médian

83%
Taux d'entrepreneurs
parmi les créations
d'entreprises

58%
des - de 18 ans sont
couverts par la C2S

51%
Part de familles
monoparentales
parmi les familles de
ce QPV

Les orientations stratégiques par quartier

Sainte - Anne

Sainte-Anne est un quartier excentré de la Ville avec un fort potentiel de développement d'activités touristiques, agricoles et artisanales.

Il a su conserver un esprit de village (boutique lontan) qui se traduit par un fort attachement à leur quartier et le fait que les gens s'y sentent bien (en sécurité). Mais pour certains, on constate des réticences pour se rendre dans les autres quartiers de Saint-Benoît, en raison du sentiment d'insécurité.

Il y a un manque d'actions d'hyper-proximité et intergénérationnelles.

Le sentiment d'isolement est assez important dans ce quartier vieillissant.

Il ressort également un besoin d'accompagnement et de soutien à la parentalité notamment aux rôles et implication des parents dans l'éducation de leurs enfants.

De par sa situation privilégiée, Sainte-Anne a de réels potentialités de développement dans les domaines de l'agriculture, l'artisanat et le tourisme. Pour la partie touristique, ceci sera fait en lien avec le nouveau plan de la CIREST. La valorisation de ces trois aspects sera une des orientations à privilégier.

1 077 habitants

2 bailleurs sociaux

Les orientations stratégiques par quartier

Sainte - Anne

Sainte-Anne a plusieurs lieux inoccupés qui offrent l'opportunité de mettre en place en partenariat avec la Politique de la Ville, des actions et activités à destination des habitants. Cela permettra de développer davantage le lien entre les associations et également la population. L'occasion de rapprocher au plus près des habitants des offres de services qui d'habitude sont éloignées du quartier : accès aux droits, etc.

Les nuisances liées aux rodéos commencent à vraiment déranger les habitants qui souhaiteraient un renforcement de la présence de la Police municipale et de la Gendarmerie.

Au niveau du Cadre de vie, des améliorations pourraient être faites en termes de ramassage et de tri des déchets, et travailler sur le recyclage. En lien avec le CLS, réfléchir à l'accès aux soins : développer l'accueil de médecins pour des actions ponctuelles.

6 équipements sportifs dont : 2 gymnases, 1 stade, 2 plateaux noirs et un plateau vert

1 Espace de vie sociale en cours de constitution

Extension de la cité éducative : travail nécessaire sur le harcèlement en milieu scolaire

Acteurs ressources

- Les habitants
- Les associations
- Les bailleurs sociaux : SIDR, SHLMR, SEMAC
- Un EVS et un projet d'EVS
- Les partenaires institutionnels : Gendarmerie
- Les équipements culturels et sportifs : gymnase, église, etc.

4 enjeux transversaux pour

ce nouveau Contrat de Ville

01

L'égalité femme-homme et
les luttes contre les discriminations

Les transitions écologiques

02

03

La participation citoyenne

Evaluation du Contrat de
Ville

04

L'égalité femme-homme et les luttes contre les discriminations

Enjeux

Ces questions demeurent un enjeu transversal : les discriminations peuvent s'exercer selon le genre, le handicap, l'âge etc. Les habitants des quartiers prioritaires sont souvent confrontés à une accumulation de ces freins dans l'accès à l'emploi, l'espace public etc. Les femmes, notamment, sont confrontées à des situations de précarité et d'isolement plus marquées, ainsi qu'à des stéréotypes persistants. Pour lutter contre cette réalité, il est indispensable de renforcer la prévention, de garantir l'accès aux droits, et de promouvoir la parité dans les espaces de décision aussi bien associatifs qu'institutionnels. Et de former, et sensibiliser à cette thématique.

Objectifs

La commune de Saint-Benoît s'engage à favoriser l'égalité réelle et l'émancipation, en développant des actions de sensibilisation contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, en formant les acteurs locaux à la prévention des discriminations, et en soutenant les initiatives locales (associations, événements, ateliers) dédiées à l'égalité et la diversité. En lien avec les associations qui œuvrent sur cette thématique des actions ciblées seront mises en place pour accompagner les victimes de discriminations, La participation citoyenne sera encouragée à travers la valorisation des parcours de femmes engagées. Enfin, une attention particulière et à la valorisation des réussites pour lutter contre la stigmatisation des quartiers et de leurs habitants. Le contrat de ville veillera à prendre en compte, en lien avec le contrat local de santé, le CLSPD et les initiatives citoyennes et associatives, dans sa programmation des actions liées à la thématique lutte contre les violences faites aux femmes

Les transitions écologiques

Enjeux

Les habitants de Saint-Benoît sont particulièrement sensibles aux questions liées à l'environnement, à la gestion des espaces verts et à la pollution. La concertation citoyenne a révélé la préoccupation grandissante envers la gestion des déchets, l'accès aux espaces verts, mais aussi à la lutte contre la précarité énergétique notamment dans les logements. Les contraintes économiques limitent la capacité des ménages à s'engager dans des modes de vie plus durables. Le quartier doit donc être moteur d'expérimentation et de mobilisation collective autour des transitions.

Engagements et axes d'action

Le contrat de ville prévoit le renforcement des projets de végétalisation des espaces publics, d'implication des habitants dans la gestion des déchets (tri, collecte, ateliers de réparation ou de compostage). Un accompagnement spécifique pourra être proposé en lien avec les bailleurs et les associations auprès des ménages en situation de précarité énergétique. Des campagnes de sensibilisation aux écogestes, aux pratiques alimentaires durables et à la réduction des consommations d'eau et d'énergie seront lancées en lien avec les acteurs associatifs et scolaires. Enfin, les initiatives collectives (jardins partagés, actions de nettoyage, repair cafés, événements de quartier sur l'écologie) seront valorisées pour renforcer l'appropriation citoyenne et accroître l'impact des transitions écologiques à l'échelle locale.

Dans le cadre du NPNRU deux actions seront développées :

La GIEP : La gestion intégrée des eaux pluviales est un levier clé pour construire un quartier plus durable, résilient et respectueux de l'environnement. Les futurs équipements du secteur Labourdonnais sont pensés à pouvoir l'intégrer, en favorisant notamment la retenue, l'infiltration et la valorisation des eaux de pluie. Cette méthode permet de réduire le risque d'inondation, de limiter la surcharge des réseaux de collecte, et de préserver la qualité des eaux souterraines et de surface. Enfin, cette gestion innovante favorise une approche durable, économique et résiliente face aux changements climatiques.

Forêt Urbaine Tropicale : Sur le secteur de Beaulieu, il est également prévu la création d'une forêt tropicale urbaine sur le site du parc de Fragrance actuel. Une forêt urbaine tropicale constitue une solution innovante et durable pour améliorer la qualité de vie dans les zones urbaines. En intégrant une biodiversité riche dans les environnements urbains, les forêts contribuent à la régulation climatique locale en absorbant le dioxyde de carbone, en réduisant l'effet d'îlot de chaleur, et en améliorant la qualité de l'air. De plus, elles offrent des espaces de vie, de détente et de poumons à proximité du centre-ville, offrant un meilleur cadre de vie aux habitants.

La participation citoyenne

Place et rôle des habitants

Les habitants expriment le souhait d'être davantage associés aux décisions, notamment dans la définition et le suivi des projets qui impactent leur cadre de vie, une majorité souhaite plus de réunions publiques d'information, d'ateliers de co-construction pour les projets locaux. Toutefois, certains facteurs freinent cet engagement : manque d'informations, de formation, sentiment d'exclusion ou contraintes de temps. Renforcer la participation citoyenne, c'est donner aux habitants les moyens pour devenir acteurs de la transformation de leur quartier et ainsi renforcer l'efficacité des politiques publiques.

Stratégies et outils à développer

Comme la loi nous y oblige une stratégie participative structurée sera déployée : encouragement à la création de conseils citoyens dans chaque quartier ou de collectifs d'habitants , formation des habitants à la vie associative et aux politiques publiques, organisation régulière de diagnostics en marchant, ateliers thématiques. Les partenaires s'engagent à soutenir les associations et collectifs d'habitants en leur apportant accompagnement méthodologique et outils d'animation. Les jeunes et les femmes seront particulièrement ciblés pour diversifier et renouveler les instances de participation. Enfin, toute action menée fera l'objet d'une communication transparente sur ses objectifs, résultats et modalités d'évaluation, pour créer une culture du dialogue et de la confiance entre habitants et institutions.

Evaluation du Contrat de Ville

Importance de l'évaluation

L'objectif est de mesurer l'impact réel des actions sur la réduction des inégalités et l'amélioration du cadre de vie. Les indicateurs porteront aussi bien sur des aspects quantitatifs (taux d'emploi, accès aux services, participation aux dispositifs) que qualitatifs (ressenti des habitants, évolution du sentiment d'appartenance, satisfaction face aux services). L'évaluation doit permettre d'ajuster la stratégie en continu, de valoriser les réussites et d'identifier les axes d'amélioration, dans une démarche partagée avec tous les acteurs du territoire.

Suivi et communication

Des bilans annuels, coproduits avec les partenaires (État, associations, bailleurs, habitants) permettront de suivre les avancées et de faire remonter les besoins d'ajustement. Le partage des données, la transparence et l'implication des habitants dans les temps forts d'évaluation sont essentiels. L'évaluation participative sera favorisée : les conseils citoyens, les comités de quartier ou collectifs d'habitants seront invités à donner leur avis sur la pertinence et l'efficacité des actions menées. Enfin, une restitution publique régulière des résultats d'évaluation garantira l'appropriation collective d'engagement quartier 2030 et renforcera le pouvoir d'agir de l'ensemble des acteurs impliqués.

Les habitants le désirant pourront être formés pour pouvoir participer pleinement à cette évaluation.

Les partenaires et acteurs signataires

du contrat de ville

Patrice LATRON

Préfet de La Réunion

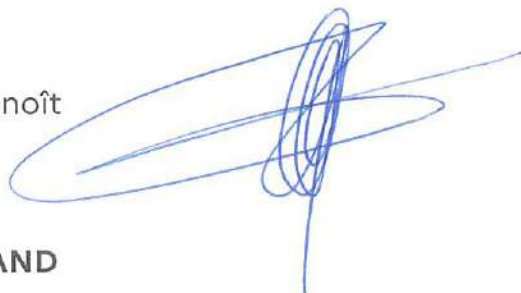
pour le préfet,



Patrice Bonvicar

Patrice SELLY

Maire de Saint-Benoît



Valérie LENORMAND

Directrice Générale de la SHLMR

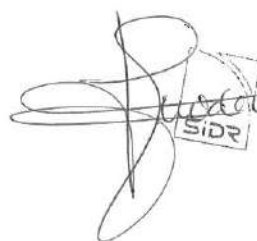
Frédéric PILLORE

Directeur Général de la SEMAC

Laurent PINSEL

Directeur Général de la SIDR

P/O



Laëtitia GUIDEC
Directrice de la
Gestion Locative

Yannick PAYET FONTAINE

Directeur Général de la SEDRE

Amendements par avenants pour signatures à venir.

Annexes

- **Convention ATFPB 2025 - 2030**
- **Evaluation Contrat de Ville, NEO/Compas, Novembre 2022**
- **Observer : quels enjeux pour la Politique de la ville?, Compas, Février 2023**
- **Diagnostic partagé de la Convention Territoriale Globale, 2023-2027**
- **Projet Educatif Territorial de Saint-Benoît, Mai 2025**
- **Diagnostic et note du projet culturel de Saint-Benoît, Juin 2025**
- **Fiche projet : Le Hub de l'entrepreneuriat au service des talents locaux à Saint-Benoît, 2025**
- **Chiffres clés, QPV CIREST, Octobre 2022**